



**Votre place de parking extérieure
est occupée par une autre voiture ?**

Que puis-je faire ?!?

lundi au jeudi de 7h à 17h (22h vendredi)
et samedi de 13h à 22h

en dehors des heures d'ouverture
de la police municipale

Appeler la police municipale
au **022 869 17 56**

Appeler la police cantonale
au **117**

et communiquer les coordonnées du véhicule garé à votre place.

**Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de parquer sa
voiture sur les bandes d'urgences ou les lignes jaunes, et que dans
le cas d'une dénonciation, le véhicule sera enlevé par la
police cantonale.**